

La BCN sans fumée depuis le 1^{er} juillet 2008

A la suite d'un projet mené en collaboration entre la direction et la commission du personnel, la BCN deviendra un établissement sans fumée dès le 1^{er} juillet 2008.

Dès le départ, la direction a souhaité associer la commission du personnel dans cette démarche afin de donner la parole aux membres élus par le personnel. Celle-ci a étudié le sujet en réalisant également des sondages à l'intérieur de la banque. Sa dernière enquête de satisfaction menée à l'interne durant l'été 2007 avait d'ailleurs déjà soulevé la volonté du personnel d'interrompre la fumée dans les locaux.

Dans le courant du mois de mars 2008, des dispositifs mesurant le taux de monoxyde de carbone dans l'air ont été placés dans les zones de pause au siège de Neuchâtel, à la succursale de La Chaux-de-Fonds, ainsi qu'à l'agence de Colombier. Ces capteurs ont permis de démontrer concrètement l'exposition à la fumée passive durant les heures de travail.

Afin de soutenir au mieux les collaborateurs/trices souhaitant profiter de cette occasion pour en finir avec la fumée, la banque offre, en collaboration avec le centre « Vivre sans fumée » de Neuchâtel, des mesures d'accompagnement comprenant des ateliers-conseil en groupe organisés à l'interne ainsi que des consultations individuelles de désaccoutumance.

La volonté de créer des locaux sans fumée s'inscrit dans une politique plus large de protection de la santé au travail, tant des non-fumeurs que des fumeurs. Dès lors, afin d'éviter d'exposer son personnel au danger de la fumée passive et par mesure d'équité pour toute personne présente dans son établissement, la banque demandera également à sa clientèle d'écraser son mégot avant de pénétrer dans ses locaux dès le 1^{er} juillet prochain.

BANQUE CANTONALE NEUCHÂTELOISE